

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 12 juillet 2013
(convocation du 1 juillet 2013)

Aujourd'hui Vendredi Douze Juillet Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOUL Michel, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 10h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10h et à partir de 10h30
Mme. LACUEY Conchita à M. HERITIE Michel
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 12h
M. ANZIANI Alain à M. TRIJOLET Thierry
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
M. CHARRIER Alain à M. LAGOFUN Gérard
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme DELTIMPLE Nathalie à partir de 12h15
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
M. DOUGADOS Daniel à M. LABISTE Bernard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h15
M. GUICHOUX Jacques à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan à partir de 12h40
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
Mme. LIMOZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. LOTHAIRE Pierre à M. RAYNAL Franck
Mme. MELLIER Claude à Mme. ISTE Michèle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. TOUTON Elisabeth
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Talence Innovation Sud Développement - Programme d'actions
2013 - Subvention de la Communauté urbaine - Convention - Décision -
Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ses relations partenariales avec les associations de développement économique à caractère intercommunal oeuvrant sur son territoire, la Communauté urbaine de Bordeaux apporte annuellement son soutien financier à l'association Talence Innovation Sud Développement qui intervient sur les communes de Gradignan, Talence, Villenave d'Ornon et Bègles, par l'intermédiaire de la SAEMCIB.

Son domaine d'intervention concerne principalement le soutien de projets économiques et d'études sur le secteur sud de l'agglomération.

Son programme de travail 2013 se décline autour des deux axes suivants :

- des actions de proximité via les projets de sensibilisation, d'information et d'accompagnement menés auprès de publics cibles tels que les jeunes diplômés ou pas, les jeunes issus des quartiers sensibles, les inactifs et ceux intéressés par la création d'entreprises.
- des actions à caractère métropolitain dans le domaine du développement durable et de l'expertise socio économique.

Il se décline en 4 volets ci-après:

I - Accompagnement et conseil pour l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes

Ce volet concerne les missions relatives à l'aide accordée à deux catégories de personnes ayant des difficultés pour créer leur entreprise, à savoir les jeunes et les femmes.

Les moyens mis à la disposition de cette population sont les suivants :

- **Une pépinière en ligne** qui permet aux porteurs de projets ou aux créateurs d'entreprises du sud de Bordeaux, d'obtenir des données actualisées sur les démarches à réaliser. L'année 2013 sera consacrée à l'enrichissement de cet outil d'information qui intégrera l'offre de service de la pépinière physique.

- **Le guide d'aide à l'entrepreneuriat jeune** à destination des jeunes et des femmes constitue un centre de ressources utile aux internautes et aux futurs locataires de la pépinière du château de Thouars. Sa promotion et sa diffusion auront lieu en 2013.

- **L'implantation au château de Thouars d'une pépinière d'entreprises sous pilotage de la ville de Talence**, programmée pour le premier semestre 2013. Depuis 2009, la ville de Talence a mis en place un outil d'accueil temporaire de jeunes entreprises, le Tremplin, porté par des personnes en insertion sociale par l'activité économique. Il s'agit de développer cet outil en ajoutant à l'hébergement un accompagnement et une mise en réseau, non seulement pour les entreprises relevant du Tremplin, mais également pour les entreprises innovantes ou issues de l'Université et de l'économie numérique. Ainsi cette pépinière sera organisée en 2 départements : le Tremplin ou les créateurs seront accompagnés par l'ADIE et un département innovation pour les entreprises issues de l'Université dont l'accompagnement sera assuré par Talence Innovation.

Les missions et les services potentiellement offerts par la pépinière concerneront les services communs mutualisés, l'offre d'accompagnement personnalisé (formation permanente, tutorat, parrainage, etc...) et d'accompagnement collectif.

- **Les entretiens d'expert**

Ces entretiens se déroulent au cours de la journée de l'Entrepreneuriat Jeunes et Femmes et prennent la forme de rencontres individualisées, de 30 à 45 minutes, réalisées par des professionnels de différents secteurs (avocat, expert comptable, consultant en stratégie et marketing). Les thèmes abordés lors de ces entretiens concernent principalement quatre domaines : financier, juridique, marketing/communication et les nouvelles technologies. En 2012, 14 rendez-vous avaient été pris par les participants à la journée et les candidats au concours et en 2013, Talence Innovation Sud Développement entamera, avec la structure Tremplin, une action de prospection, d'accueil et de suivi des nouvelles entreprises à héberger.

II- Insertion professionnelle des jeunes et des femmes par le biais de l'entrepreneuriat

Le thème de l'insertion professionnelle des jeunes sur le territoire des communes du Sud de Bordeaux et de la CUB constitue un objectif majeur de la politique d'intervention de Talence Innovation Sud Développement. Celui-ci est illustré par le « Concours des jeunes entrepreneurs créateurs » et par la « journée de l'Entrepreneuriat jeune ».

D'autre part, les objectifs de l'année 2013 intègrent la 3^{ème} édition de la manifestation « Entrepreneurs Jeunes et Responsables » qui vise à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et des jeunes en général par le biais de l'entrepreneuriat.

Dans ce cadre, plusieurs manifestations concourent à cet objectif :

- **Le Concours « Jeunes Entrepreneurs Créateurs »** a pour objectif d'offrir, aux porteurs de projets, un soutien financier ou un accompagnement à la création d'entreprise. Il s'adresse aux jeunes issus du territoire girondin, diplômés ou pas, en cours de formation, travailleurs, ou issus des quartiers prioritaires.

Deux catégories de candidats seront concernées, à savoir celle des « entrepreneurs des cités » issue des quartiers prioritaires et celle des « jeunes entrepreneurs ».

En 2012, 48 porteurs de projets du territoire girondin ont déposé 34 dossiers de création d'entreprises. Egalement, 23 femmes ont candidaté et 10 candidatures ont émané d'entrepreneurs des cités.

En 2013, Talence Innovation Sud Développement entend donner davantage de visibilité à ce concours qui pourrait ainsi bénéficier d'une meilleure participation des entrepreneurs de l'agglomération, voire du département.

- La « journée de l'entrepreneuriat jeunes » :

L'organisation de cette journée a pour but de réunir les acteurs locaux de la création d'entreprise (les jeunes et les femmes principalement), d'informer et diriger les porteurs de projets vers les structures et les consultants susceptibles de répondre au mieux à leurs besoins. De nombreux experts issus du domaine juridique, de l'accompagnement à la création, du marketing, de l'innovation et des finances sont présents pour guider les porteurs de projets.

En 2012, cette journée a mobilisé un public de 230 personnes composé de 51,5% de femmes et 48,5% d'hommes. Une majorité des participants était issue du milieu étudiant, de celui des jeunes travailleurs, et de jeunes engagés dans un processus de création d'entreprises. Les professionnels du secteur tels que les médias, banques, associations et structures d'accompagnement représentaient 40% des personnes présentes.

- Les petits déjeuners de l'entrepreneuriat :

Ils sont destinés à répondre à la demande d'entrepreneurs et porteurs de projets sur des thématiques financières. Les thématiques traitées concernent par exemple les composantes d'un business plan réussi ou les différents types de financement des porteurs de projets. Eu égard au succès de ces rencontres (une dizaine de participants à chaque petit déjeuner), cette initiative sera renouvelée en 2013.

III - Développement économique et développement durable

- L'observatoire de veille et d'anticipation des mutations économiques du sud Bordeaux et de la Gironde :

Cet outil de veille et d'anticipation a pour objet d'aider les entreprises et les acteurs économiques du territoire à faire face aux mutations économiques et à s'y adapter. Dans cet esprit, Talence Innovation Sud Développement a un rôle de source d'informations pertinentes pour les décideurs locaux.

- Action de développement durable dans les PME :

Cette action a concerné, en 2012, l'organisation de rencontres avec un cabinet de consultants spécialisé et l'ADEME sur le thème de la mobilisation des acteurs du territoire dans le processus de RSE (responsabilité sociale des entreprises).

Dans ce cadre, une action collective favorisant le développement durable auprès des start up des pépinières de la CUB avec le concours de l'IMDDT va être engagée.

En 2013, il s'agira pour l'association, de suivre les évolutions socio économiques du territoire sud de Bordeaux, et d'en rendre compte auprès des décideurs locaux.

L'association a participé activement à la manifestation « semaine du développement durable » du 1^{er} au 7 avril 2012, autour des économies d'énergie dans l'intérêt des PMI.

- Action avec le groupement des entrepreneurs talençais

Dans ce cadre, l'association anime une commission relative au développement des infrastructures d'accueil du territoire talençais. Elle œuvre également dans le rapprochement des entreprises du territoire avec les pôles universitaires, les laboratoires de recherche et les Grandes Ecoles.

IV - Relations avec les universités et les Grandes Ecoles, et promotion du territoire

- Aide et appui d'experts de l'Université de Bordeaux IV

- Le comité des experts, composé d'élus, de scientifiques, de techniciens, d'entreprises et de personnalités qualifiées est aussi bien un outil d'information, de conseil, et d'évaluation technique de projets de création d'entreprises qu'un outil d'orientation en faveur du développement économique et de l'aménagement durable du territoire.

- Accueil de stagiaires des Universités et des Grandes Ecoles : l'association accueille régulièrement des stagiaires diplômés afin de favoriser leur insertion professionnelle et de les confronter aux réalités des collectivités territoriales et du monde de l'entreprise.

- Partenariat avec les junior- entreprises de la CUB : les associations constituées d'étudiants permettent de relayer l'information au sein des Ecoles et Universités telles que IBSC de l'INSEEC, Ecole de Commerce, Ausone Conseil, Sciences po, la Jumbo, le MIAGE, etc.....

- Communication, prospection et promotion du territoire du sud de Bordeaux et de la CUB : afin de donner de la visibilité au territoire économique du sud de Bordeaux, l'association emploiera des moyens de communication plus poussés tels que l'utilisation des réseaux sociaux, des sessions d'e mailing auprès du réseau d'entreprises et de contacts.

Financement du programme d'actions 2013 :

Depuis 2009, la Communauté Urbaine apporte son soutien financier au programme d'actions de cette association à hauteur de 50 000 €. Du reste, ce soutien est inscrit au contrat de co-développement 2012-2014 de Talence.

Toutefois, eu égard à l'ancienneté du financement de cette association, et comme la Communauté Urbaine est amenée à opérer dans d'autres cas, en accord avec la ville de Talence et au regard du plan d'actions présenté, la Communauté Urbaine pourrait apporter un soutien financier de 45 000 € au budget prévisionnel de l'association qui s'élève à 158 000 € T.T.C , répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Aide et accompagnement à la création d'entreprises :		Ville de Talence	90 000
Aide à l'insertion professionnelle	48 000	Villes de Gradignan et Villenave d'Ornon (4000 chacune)	8 000
Aide et appui à la création d'entreprises	58 000	CUB	45 000
Etudes et actions pépinière Thouars	10 000	ACSE	4 000
Etudes et actions en faveur du développement économique et durable :		Autres ressources	11 000
Suivi et action collective développement durable	10 000		
Observatoire des activités, emplois & métiers	13 000		
Communication & promotion du territoire	19 000		
TOTAL	158 000	TOTAL	158 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement d'intervention relatif aux aides à caractère économique adopté par délibération n°2012/0326 du Conseil de Communauté du 25 mai 2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la demande de subvention de fonctionnement présentée par l'association Talence innovation Sud Développement au titre de l'année 2013 est recevable au regard de son programme d'actions intercommunal,

DECIDE

Article 1 : il est attribué à l'association Talence Innovation Sud Développement une subvention de 45 000 € pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2013,

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée destinée à régler les modalités de versement de cette subvention,

Article 3 : la dépense afférente à ce règlement sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient à l'exception de MM. ROSSIGNOL et JOANDET qui votent pour.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 AOÛT 2013**

PUBLIÉ LE : 22 AOÛT 2013

M. NICOLAS FLORIAN